

Gillette a tenu à ce que son licenciement collectif se déroule de façon exemplaire

Ottawa craint comme la peste la mauvaise publicité causée par une fermeture d'usine qui pourrait être attribuée au libre-échange

Les experts soutiennent que nous ne faisons pas assez d'efforts pour former la main-d'œuvre. La Presse, qui a fait enquête, termine aujourd'hui la présentation de cinq expériences qui illustrent non seulement les difficultés rencontrées couramment, mais aussi les gestes innovateurs faits par certaines personnes pour mieux faire leur travail, ou simplement se sortir de la misère.



MIVILLE TREMBLAY

2. ■ Gillette ne ferme pas ses portes à cause du libre-échange. L'entreprise rationalise ses opérations mondiales et ses lames à raser Track II seront dorénavant importées des États-Unis. Mais pour les 550 employés de Montréal, c'est tout comme.

Gerry Paquin et sa femme Louise Grenier, tous deux à l'emploi de Gillette depuis plusieurs années, traversent un moment difficile, mais beaucoup moins dramatique qu'il aurait pu l'être.

La compagnie, tant à cause de sa culture d'entreprise, que pour protéger son image, a tenu à ce que son licenciement collectif se déroule de façon exemplaire.

D'une part, les indemnités sont plus généreuses qu'à l'accoutumée: «J'ai 16 ans d'ancienneté dans la compagnie et ma femme neuf. Ensemble, on s'est fait \$31 000 en paye de séparation. Ça va aider à payer la maison», explique Gerry.

D'autre part, on a formé un comité de reclassement qui a organisé toute une série de cours pour faciliter la transition, et accroître les chances de se retrouver un bon travail.

Gerry et Louise ont rencontré un conseiller d'orientation professionnelle, et passé des tests visant à identifier leurs intérêts et aptitudes. Ils ont également suivi des cours sur les techniques de recherche d'emploi, et même obtenu un diplôme d'équivalence du secondaire V général. Avant les examens dans six matières, ils ont suivi cinq semaines de cours intensifs.

Tout cela s'est fait à l'usine, pendant les heures de travail, et tous deux touchaient leur plein salaire.

Depuis quelques années, Gerry travaillait comme mécanicien sur les machines de production, mais il n'en a pas le diplôme. «Ca m'inquiète pas, affirme-t-il, à 34 ans, et avec mon expérience, je suis capable de faire autre chose ailleurs. Mais pour ceux qui ont plus de 50 ans, c'est pas mal plus dur».

Le comité de reclassement de Gillette est au centre de toutes ces

otage par des bureaucraties gouvernementales qui luttent davantage pour leur territoire que pour régler les problèmes.

Problèmes

Pourtant, dans tout licenciement collectif, les problèmes sont nombreux. Chez Gillette, les employés n'ont en moyenne qu'une onzième année, et la majorité ne savent pas comment il faut s'y prendre pour chercher un emploi.

Le comité a donc organisé toute une série d'ateliers spécialisés sur les finances personnelles, la pré-retraite, la connaissance de soi, le retour aux études, et même un pour apprendre comment se lancer en affaires!

Tous ces ateliers ont lieu à l'usine, pendant les heures de travail. Et pour maintenir la production pendant que ses employés suivent leurs cours, Gillette a embauché des surnuméraires.

Certains employés aimeraient profiter de l'occasion pour retourner aux études à temps plein, mais explique Joe TerMetz, un des représentants des employés sur le comité, «90 p. cent des cours que les gens voudraient prendre sont refusés par l'assurance-chômage».

Selon les normes fédérales, il n'est possible de tirer des prestations pendant des études à temps plein, que si on s'inscrit à l'un des cours inscrits sur la très courte liste des professions en pénurie. Et même pour ces cours, les listes d'attente sont très longues.

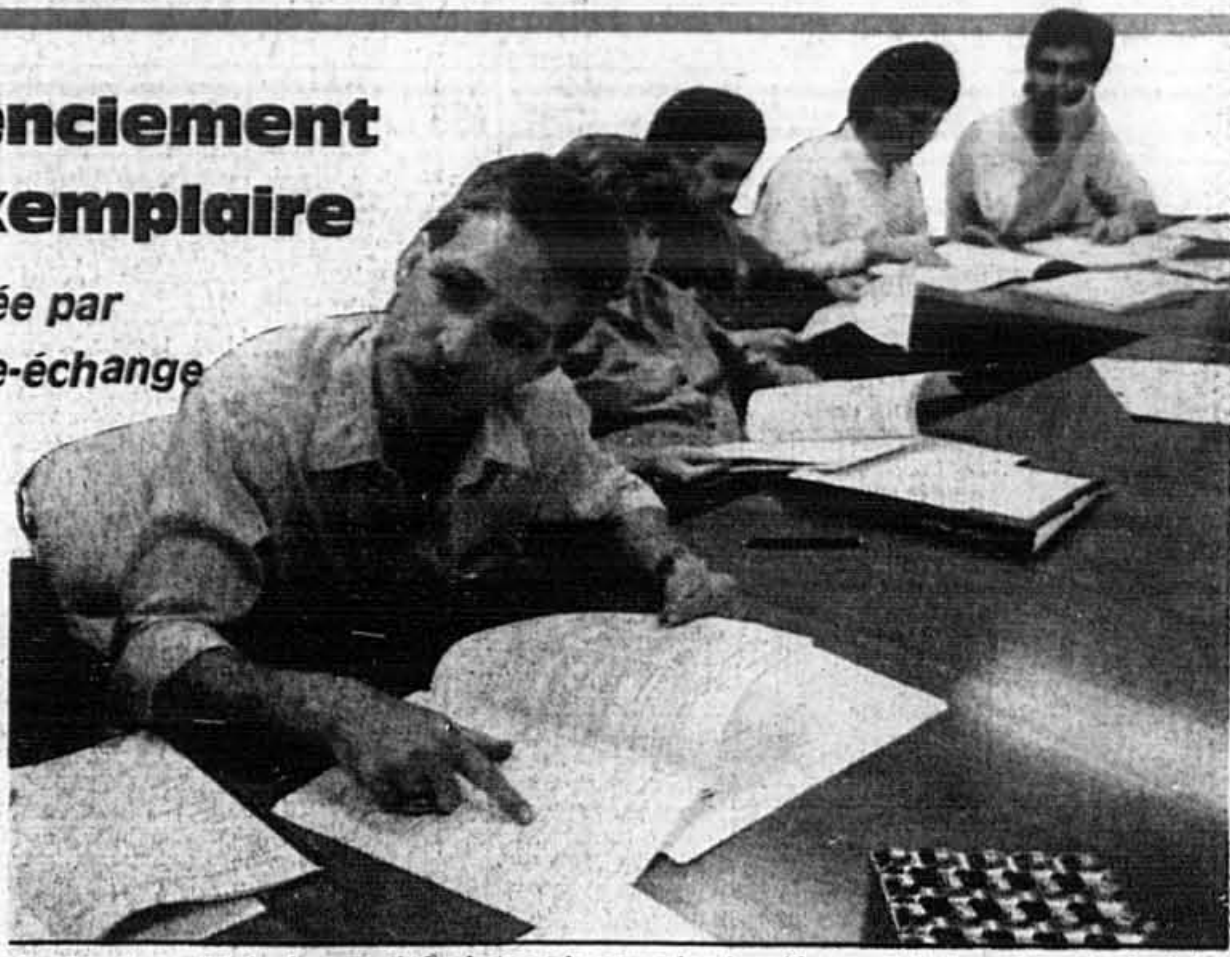
Pour recevoir une prestation pendant leurs études, les travailleurs mis à pied devront attendre d'être passés de l'assurance-chômage à l'aide sociale!

Néanmoins, selon Jean Gosselin, qui a présidé 36 autres comités de reclassement, «le comité de Gillette est une Cadillac! Habituellement, c'est beaucoup plus dur».

«Souvent, raconte ce vice-président chez les consultants Warren Shepell, j'ai vu des gardes de sécurité s'installer en grand nombre le vendredi après-midi, et le président débarquer en hélicoptère pour annoncer la fermeture immédiate de l'usine. Il m'est arrivé de tenir la première assemblée publique dans le stationnement, parce que la compagnie refusait de nous prêter une salle.»

Dans ces circonstances, les travailleurs passent rapidement de la surprise à l'agressivité, puis ils tombent dans le découragement et se sentent totalement dévalorisés. Le comité de reclassement aura beaucoup de difficulté à les rejoindre à la maison et à les mobiliser.

«Dans environ un tiers des cas, j'arrive quand la compagnie est déjà fermée. Dans un autre tiers,



Guy Paquin a suivi des heures et des heures de cours depuis qu'il a appris la fermeture des installations de Gillette, son ancien employeur.

PHOTO MICHEL CRAVEL, La Presse

j'arrive une semaine avant, et j'ai tout juste le temps d'expliquer les services qui seront offerts. Dans seulement le tiers des cas, j'arrive un mois avant la fermeture et j'ai alors le temps de tout mettre en place.»

Le temps joue un rôle très important dans le succès de l'opération: «Plus tôt est créé le comité de reclassement, plus le volet formation sera important. Quand on s'y prend à la dernière minute, on peut seulement essayer de recaser

le plus de monde possible, peu importe le genre d'emploi, et de sauver les apparences.»

Le recyclage de la main-d'œuvre au moment des fermetures d'usine est rarement l'occasion d'un avancement professionnel.

Alain a maintenant des projets

De peine et de misère, Alain Brulotte tente de s'intégrer au marché du travail. Mais comme pour des milliers d'assistés sociaux et de jeunes marginalisés, la bonne volonté ou la menace de lui couper l'aide sociale ne suffit pas. Il a besoin d'aide.

L'histoire d'Alain est pénible. Malheureusement, elle n'a rien d'exceptionnel. Né au Lac Saint-Jean, ses parents se séparent lorsqu'il a cinq ans. Un an plus tard, on le place en institution pour malades mentaux «parce qu'on disait que j'avais le démon à l'intérieur». Alain est épileptique.

À 11 ans, il est placé en famille d'accueil chez son oncle, à Longueuil. Son oncle le bat régulièrement, le force à travailler, et lui vole son argent. Révolté et aigri, Alain commet des petits vols. «Je voulais que la police me ramasse et me sorte de là», raconte-t-il.

Il est ensuite trimbalé d'une institution à l'autre, il en fera une douzaine en tout. Alain fuge plusieurs fois et à partir de l'âge de quinze ans, joint des gangs. Il consomme du hash, de l'acide, de la coke et du cristal.

À 19 ans, il entreprend une deuxième cure de désintoxication de plusieurs mois, et tente ensuite de s'intégrer au marché du travail comme gardien de nuit. «J'ai lâché après cinq mois, j'étais pas capable de dormir le jour, il y avait trop de bruit où j'habitais.»

Le Boulot Vers

Il y a un an, il a entendu parler du Boulot Vers, un organisme communautaire du quartier Hochelaga-Maisonneuve, qui aide les jeunes de 16 à 25 ans à s'intégrer au marché du travail.

Les trois-quarts des jeunes qui s'y inscrivent n'ont strictement aucun revenu, pas même d'aide sociale. L'organisme leur verse au départ le salaire minimum, et leur accorde des augmentations en fonction des progrès accomplis par chacun.

Alain y a fait un stage de six mois au cours duquel il a appris les rudiments de la menuiserie et fabriqué du mobilier destiné aux garderies et à des institutions publiques.

Mais au Boulot Vers, la menuiserie n'est qu'un prétexte. L'objectif principal est d'acquiescer à l'éthique du travail. Des choses «assez élémentaires que d'apprendre à se lever le matin, à arriver à l'heure, à accepter les ordres du patron, à coopérer avec ses compagnons de travail».

Le Boulot Vers ne cherche pas à former les jeunes, mais à les rendre employables. «Ces personnes ne veulent rien savoir des cours offerts par les gouvernements. Et quand elles sont forcées de s'inscrire, elles subissent une pression énorme et se cassent la gueule. Elles ne sont pas prêtes à s'embarquer dans un cadre rigide», affirme Patrice Rodriguez, directeur-général du Boulot Vers.



Les gouvernements consacrent aux «plus démunis» le gros de leurs budgets d'aide à la formation. Pourtant, les résultats sont très insatisfaisants. Une meilleure formation est un ingrédient essentiel pour sortir ces gens de la pauvreté, mais ce n'est pas le seul.

Selon Patrice Rodriguez, la clientèle visée par ces programmes, les chômeurs de longue durée et les assistés sociaux, se divise en deux catégories. Il y a ceux qui ont conservé l'habitude du travail et un goût pour l'autonomie, et le noyau dur, ceux qui sont totalement marginalisés.

«La personne qui a travaillé 25 ans chez Biscuits David n'a pas de problème d'employabilité, elle est capable de se lever le matin et de fonctionner avec ses supérieurs. Elle a par contre un problème de formation, et elle ne sait pas comment chercher du travail.»

Avec de bons programmes de formation au bon moment, ce travailleur a des chances de réintégrer le marché du travail. Mais il faut faire vite, car autrement il risque de rejoindre le groupe des personnes hors-circuit.

«Après deux ans sur l'aide sociale, une personne a de très fortes chances d'y rester toute sa vie, et dans bien des cas, ça prend encore moins de temps pour décrocher du système», soutient Patrice Rodriguez.

Isolé, le chômeur ou l'assisté

social a énormément de difficulté à se retrouver dans la jungle des organismes et des programmes de formation. Le fouillis confond même les spécialistes les plus aguerris.

On y retrouve non seulement Emploi et Immigration Canada, le ministère du Travail et de la Sécurité du Revenu du Québec et le ministère de l'Éducation, mais d'autres structures autonomes comme la ville de Montréal, les commissions scolaires, les cégeps, les universités et les commissions de formation professionnelle.

À force de se faire renvoyer d'un service à l'autre, de souffrir de longs délais administratifs, des personnes peu confiantes en elles-mêmes abandonnent rapidement.

Un guichet unique

Selon Gaëtan Desrosiers, directeur-général de la Corporation de développement économique de l'Est de Montréal, «il manque un organisme qui serait plus près des gens dans le besoin, et qui irait au devant d'eux pour leur expliquer les programmes offerts par les gouvernements et qui leur apporterait un encadrement et un suivi. Il faudrait un guichet unique.»

La Corporation vient de terminer une étude sur les problèmes d'employabilité de la main-d'œuvre de l'est de Montréal.

«Ça ne donne pas grand chose d'avoir d'excellents programmes si on est pas capable d'embarquer des gens qui sont méfiants, surtout depuis le débat sur la réforme de l'aide sociale. Ces personnes sont découragées, car elles s'imaginent que leur chance est passée», ajoute Gaëtan Desrosiers.

Pour sortir une personne de la pauvreté, «il n'y a pas de miracle possible. Il faut beaucoup d'encadrement personnel et un travail patient», affirme Patrice Rodriguez.

Alain Brulotte en est un bon exemple. Après son stage au Boulot Vers, il s'est trouvé un emploi de concierge dans une usine de vêtements. Tout s'est bien déroulé: «J'ai réussi à contrôler mon agressivité. Avant j'étais pas capable de faire face à un boss. Mais je pense que le contremaître avait quand même peur de moi, parce qu'il me demandait toujours quelque chose en disant s'il-vous-plait, et qu'il me disait merci après. J'avais jamais vu ça!»

Malheureusement, après onze semaines, l'atelier a fermé ses portes. Aujourd'hui, Alain distribue des circulaires en attendant de se trouver un travail permanent. Il a peur de se retrouver à rien faire.

Car Alain a maintenant des projets. Avec un emploi, il pourra se trouver un appartement. En ce moment il habite dans un refuge pour jeunes sans abri. Plus tard, il aimerait faire un secondaire V en menuiserie. Mais avant, il voudrait suivre une thérapie et se trouver une blonde.

Les feux de forêt vont coûter cher à Repap et à Abitibi-Price

PHILIPPE DUBUISSON

■ Les concessions forestières des papeteries Repap et Abitibi-Price au Manitoba ont été sensiblement endommagées par les feux de forêt qui ont ravagé, en mai, un territoire d'une superficie de 150 000 km² au nord de Winnipeg.

Abitibi-Price, premier fabricant de papier journal au monde, a accusé les pertes les plus importantes.

Selon Benoit Harvey, porte-parole de la compagnie torontoise, plus de 800 000 mètres cubes de résineux ont brûlé.

Ces pertes représentent deux années d'approvisionnement pour l'usine de papier journal d'Abitibi-Price sise à Pine Falls au Manitoba, dont la consommation annuelle s'élève à 465 000 mètres cubes de résineux. Par conséquent, la papetière devra négocier l'accès à de nouvelles concessions forestières avec le gouvernement provincial. La production à Pine Falls ne sera pas interrompue, précise M. Harvey, mais les coûts d'approvisionnement seront plus élevés.

La papeterie Repap, de Montréal, a de son côté essuyé une perte de quelque 350 000 mètres cubes de bois mou et environ 80 000 mètres cubes

de bois dur, précise M. Paul Richards, vice-président de la compagnie pour la région du Manitoba. À \$5 le mètre cube, la perte totalise \$2,2 millions. Environ 15 p. cent de la concession a été rasée par les flammes.

Repap joue de malchance car ce sont les dernières réserves à l'échelle mondiale de fibres de résineux du Nord de première qualité qui ont été partiellement dévastées. La pâte kraft faite de bois de résineux du Nord à croissance lente rapporte des prix plus élevés en raison de sa résistance supérieure.

La compagnie montréalaise avait obtenu accès à ces réserves en mars à la suite d'une transaction avec le gouvernement manitobain. Repap s'était alors portée acquiesceur de certains éléments d'actif de la société Manfor, soit une fabrique de pâte kraft, une papeterie et une scierie au coût de \$132 millions.

M. Richards souligne que cette mésaventure ne remet aucunement en question la conversion de l'usine de Manfor en une usine de pâte kraft blanchie d'une capacité de 500 tonnes par jour au coût de \$200 millions. La construction, d'ici à la fin de 1990, d'une fabrique de pâte kraft blanchie de résineux à Le Pas, au Manitoba, au coût de \$800 millions, ne sera pas remise en cause non plus.

LUNDI 12 JUIN
MARDI 13 JUIN
MERC. 14 JUIN

ZÉRO

DOLLAR EN 1989

Sujet à l'approbation du crédit, sur toutes nos Toyota en stock.



SALES
TOYOTA

TOYOTA
PIE IX inc.

323-9780
3955 EST,
RUE FLEURY
(PRÈS DE PIE-IX)
OUVERT JUSQU'À MINUIT

AUCUN COMPTANT AUCUN INTERET AUCUN PAIEMENT EN 1989

270 TRANSPORT, DÉMÉNAGEMENT

270 TRANSPORT, DÉMÉNAGEMENT

Services les
 tél. 443-8302
 et transport
 45-3422.
 Temps. Em-
 cal, longue
 253-3775.
 nsport Inc.
 s, 253-4374.
 ents à bas
 375-4442.
 nagements.
 385-4848.
 EMENTS, bon
 ill.
 ent, 7 jours,

**SANTÉ,
THÉTIQUE**

DITES
8-12 personnes
de la Santé
corporelle,
édols, orien-
28.

**DACTION,
DUCTION,
AITEMENT**

TEXTES, sur
contrats,
à la demande;
Prof. Luca, 389-
595-5049.

**SERVICES
DIVERS**

Pol. cours in-
29 juil. 527-

lavage inte-
nity 328-8902

on, feroils

reilis mēno-
lence; oussi
et, 257-1687

s et réfrige-
7-0914.

nes et réco-

BUREAUX

IMPTABLE
u traitement
re française.
ptabilise un
ur cabinet
metro Snow-
erience. 483-

RECTION,
y, avec expé-
textes (IBM).
ppeler: 849-

IRE
té pour per-
ilicieux que

l'expérience.
Omni Ventila-
tion - Ville St-
Jas - 5400.

LEGAL(E)
licats, 3 ans
bonnes condi-
tions Fabre.

PTIONNISTE
E 11/12

temps plein.
s: Pour per-
connaissance
manières ou

Envoyer C.V. au personnel,
bureau 330,
3C3

PS PARTIEL
St-Laurent,
travail à temps

Qualifications:
- bilingue
- expérience
- en la dactylo-
- graphie de frai-
- che du français
- écrit et parlé

Envoyer votre cur-
riculum vitae, réfé-
rence et lettre de

commerce
lique est à la
raisonne moti-
lingue, avec
ent de texte
naissance de
a principale
cuper de tous
sitaires ainsi
e trafic Inter-
issons l'entraî-
tenu de livre
e fax et telex
ens oligu de
rimordial. Le
e situe entre
ous sommes
laval. Contac-
au 669-2663.

ASSURANCE

**VENTE,
COMMERCE**

100

667 ROULOTTES,
TASTED ONLY QUOTE

CANADIAN COACH, Royale 1987,
35,000km, tout-terrain, 2 air, micros-

hion, 37.500,- 499-2154

DODGE® Mop, tout surveld 318, min. air cruise, 1400, lavabo, poêle, toilette etc. 643-2561.

MOTORISE Classe A Empress
1978, 1000 cc, verre, G&S condition A-1, servofrein, servodirection, min. aéro, CB, air climatisé, 2000 km, 1200 \$, avant IV pl. micro-ondes, auto. Mischien-volant inclinable, prix à discuter. 656-9167.

MOTORISE Winnebago Eldorado
1978, 1000 cc, tout complet 418-72-3033, 418-872-1265.

MOTORISE Elite (1983), 2 pl, très propre, 23.500\$, 619-6197

MOTORISE Holdfire Ford XL
600 cc, tout équipée, 70.000 km, 40.500\$, 384-4550.

ROULOTTE motorisée Centurion, tout voir, prix à discuter 584-2722

ROULOTTE Bonair 86, 13 pl, très propre, comme neuve, 669-7621.

ROULOTTE Comet 12' avec auto

me, 1.000 lire \$2.000, 255-1989.

ROULETTE Gitan 84, ultra légère, placés, 15 pl de tonte, très propre et accessible, 85 \$ 264, 425-1189

ROULETTE Glenn 71 pl, 1967, très bon état, 3.800\$, 768-2632, 767-3031

ROULETTE 1979, 20", Gazebo, remise, très propres, 9.000\$, Lac Champlain Vermont, Stm de Mt. Royal pianche à voile, (514)277-5722.

ROULETTE 35' Unité, 1972, \$4500. (1-81)9265-3625.

ROULETTE, Terry, 75", 19" tout équipé, remise, terrain pavé pour 200 personnes, 2500\$, 2500\$, 2500\$, de camping. Prix à discuter. 255-4852.

ROULETTE, 77 Cavalier Dauphin, 24 pl, tout équipée, au camping L'Accueil +20, Prix de location, 799-24-24, 20mc 931-7076.

TENTE-roulotte Bellevue, couche 8 personnes, 2500\$, 2500\$, 2500\$, chouffrette, ouvert, 2000, 655-7679.

TENTE-ROULETTE

GMC 27'

Rolloute motorisée fibre de verre, très propre, peinture neuve originale, intérieur fin spé-

814-342-7585 / 84
833432 8 687

SERVATEUR ?

NSES

ne.
plus mince.
omme.
plus long.
sous l'écriteau à
plus haut.
dans la chaise de
complété sous la toile.

PRIX

E ET
E
., NOVA
B. LTÉE
QUEST
W140AD 1980,
sphaire, etc. ●
portatif a ma-
Nordberg por-
veaux 5' x 16';
tamis neuf El

à machoires /
les rouloxeux ●
5' x 20' 1984 à
double essieu ●
classeur-trieur
nisme de com-
MIONS-TRAC-
essieu, Ford
R754ST 1983
512ST doubles
ble essieu, 3
x, White Road
81 double es-
d L9000 1982
XEURE: Mack
alexeur 14 ver-
9000 double
● doubles es-
F1800 double
double essieu
d 7000 simple
ord 7000 sim-
F350, 2 Mack
nettes 4 x 4 ●
ntrille essieu.

50 tonnes et
aillmobile bas-
ment, fourgon
ance Canadian
anchée Davis,
s, godets, ac-

NEZ

Uss

H2R 427

...and the ...

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

PRENEZ AVIS que Marie Annette Denise Archambault domiciliée et résidente au 11700, boul. St-Germain #409 dans la cité de St-Laurent s'adresse au Ministère de la Justice du Québec en vue d'obtenir un certificat de changement de nom en celui de Marie Annette Michèle Archambault.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie LE THÉÂTRE DES MARGUERITES INC. demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
Signé à Montréal, ce 1er jour de juin 1989.
Caroline Carrière
Secrétaire de la compagnie

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
LA SAMARE**
Achat d'une auberge avec projet de construction de résidences secondaires dans un domaine de 161 acres entouré par le parc Orford.
Un projet dont le promoteur est J. Denis Moreau
Montant de l'émission publique 600 000 \$
(600 unités à 1 000 \$ par unité)
Souscription minimale 25 unités
Une émission dont le placeur pour compte est la société de courtage GUARDIAN
Soirées d'information les 12, 13, 14 juin 1989
au 1552 King ouest, bureau 205
Sherbrooke
Pour information ou réservation (819) 564-5111

AVIS JUDICIAIRE

AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des Corporations (L.R.Q., c. P-16) que la garantie créée par un acte de fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage intervenu entre NATIONAL TRUST COMPANY, en sa qualité de fiduciaire, et AUGMITTO EXPLORATIONS LIMITED, la compagnie, devant Me Myriam Sarrazin, notaire, le 25 mai 1988, et enregistré dans la division d'enregistrement de Rouyn-Noranda, le 30 mai 1988, sous le numéro 260759, dans la division d'enregistrement de l'Islet, le 31 mai 1988, sous le numéro 134284 et dans la division d'enregistrement de Pontiac, le 1er juin 1988, sous le numéro 130697, tel qu'amendé par un acte de fiducie supplémentaire intervenu entre les mêmes parties devant Me Myriam Sarrazin, notaire, le 27 mai 1988 et enregistré dans la division d'enregistrement de Rouyn-Noranda, le 30 mai 1988, sous le numéro 260760, dans la division d'enregistrement de l'Islet, le 31 mai 1988, sous le numéro 134285 et dans la division d'enregistrement de Pontiac, le 1er juin 1988 sous le numéro 130698, et tel qu'amendé par un second acte supplémentaire de fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage, intervenu entre les mêmes parties, devant Me Sarto Blouin, notaire, le 25 octobre 1988 et enregistré dans la division d'enregistrement de Rouyn-Noranda, le 28 octobre 1988, sous le numéro 266451, dans la division d'enregistrement de l'Islet, le 28 octobre 1988, sous le numéro 135457 et dans la division d'enregistrement de Pontiac, le 28 octobre 1988, sous le numéro 131869, (laquelle garantie s'étend aux dettes, droits et réclamations en faveur de AUGMITTO EXPLORATIONS LIMITED, en plus d'autres biens et éléments de l'actif de cette compagnie) est devenu exécutoire.
Montréal, ce 7 juin 1989

GUY & GILBERT pour
NATIONAL TRUST COMPANY

Le bridge

Jouer pour sa main

ANDRÉ TRUDELLE

■ Dans le cas d'enchères aussi peu indicatives que 1 SA par l'ouvreur et 3 SA par le répondant, la défense doit se rappeler que l'ouvreur promet de 16 à 18 points. Cette information peut être fort utile.

Donneur: Sud
Vulnérabilité: aucune
Nord
♦ 654
♥ A76
♦ 972
♠ A V 107
Ouest Est
♦ DV 1098 ♠ R2
♥ 432 ♦ R98
♦ V5 ♦ D 10643
♦ 432 ♦ R65
Sud
♦ A73
♥ DV 105
♦ A8
♦ D98
Les enchères:
Sud Ouest Nord Est
1 SA passe 3 SA passe
Entame: Dame de Pi

Est couvre la Dame de Pi du Roi. Nord laisse filer et Est revient Pi. Sud prend de l'As et tente l'impasse à Co. Est gagne du Roi et rejoue K. Le déclarant gagne de l'As et attaque les Tr de la Dame vers le mort. Est gagne du Roi. Mais Sud a eu le temps d'affranchir le Co et le Tr pour ses neuf levées.

Si Est, après avoir gagné du Roi de Pi, que le déclarant lui a laissé, se donne la peine de compter les points de Sud, ceux du mort et les siens, il réalisera que son vis-à-vis qui a déjà montré Dame et Valet de Pi n'a pas d'entrée. Au lieu de revenir Pi. Est doit attaquer les K d'une petite carte, puis revenir de la Dame de K après avoir gagné du Roi de Co. Il affranchira ses K alors que le Roi de Tr lui assurera une entrée pour les défilier. C'est ce qu'on appelle jouer pour sa main.



**DONNEZ...
une lueur
d'espoir**

Génies en herbe

En collaboration avec Génies en herbe Patologie Inc., 3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

A ASSOCIATIONS

Série 1:

1-B; 2-C; 3-A.

Série 2:

1-A; 2-B; 3-C.

B ANAGRAMMES

1. Fleuriste.
2. Tolérance.
3. Gouverner.
4. Urticaire.

C GÉOGRAPHIE

1. Colombo.
2. Forint.
3. Sicile.
4. Pays-Bas, RFA, France, Luxembourg.

D PROVERBES ET EXPRESSIONS

1. Point d'enseigne.
2. Approximativement.
3. Avoir un pied dans la tombe.
4. La Poule aux oeufs d'or.

E ÉTYMOLOGIE

1. Oeillade.
2. Oculogyre. 4. Oeillère.
3. Binoculaire. 5. Monoculaire.

F SPORTS

1. Lake Placid.
2. Wayne Gretzky.
3. Packers de Green Bay.
4. Le Heisman.
5. Larry Bird.
6. Ian Turnbull (Maple Leafs, 1978).
7. Jets de N.Y. (1969).
8. Ski alpin.

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

BELLEHUMEUR (Adrienne)
St-François, Laval
COLAS (Lucie Séguin)
St-Hubert
CORBEIL (Honoré)
St-Adolphe-d'Howard
FROMENT (Marcel)
Montréal
GAREAU (Georges)
Laval
GIONET (Denis)
Frère Héloïse, S.C. Rosemère
JOLY, Donna Gail (Cooke)
Montréal
LABERGE (Arthur)
Montréal
LAFFRENIÈRE (Aurore)
Joliette
LEGAULT (Adrien)
Pierrefonds
LÉPINE-PERREAULT (Blanche)
Montréal
MARTEL (Louis)
St-Lambert
PAQUETTE (Léo)
Chomedey
RHEAULT (Carmen)
Cartierville
ROBICHAUD Léonard (Lionel)
Chomedey
ST-JEAN (Fernand)
Montréal
ST-LAURENT-VAILLANCOURT (Ghislaine)
Montréal
TANGUAY (Anita, S.N.J.M.)
Outremont

BELLEHUMEUR (Adrienne)
Au Centre hospitalier Le Gardeur, le 10 juin 1989, à l'âge de 65 ans, est décédée Adrienne Auger, épouse d'Emile Bellehumeur, demeurant à St-François, Laval. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Denis (Celine Janelle), Pierre (Chantale Parent), Daniel (Denise Oumet), Celine (Arthur Landriault), Jacques (Thérèse Bourgoin), Gilles (Jean Manon Lahaie), Francine, dix petits-enfants, ses sœurs: Lucienne et Thérèse, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis. Exposé ce soir à 19 h au salon funéraire Guay et Urbain 7020, boul. des Milles-lies St-François, Laval. Les funérailles auront lieu mardi à 14 h en l'église St-François-de-Sales, inhumation au cimetière du même endroit. Heures des visites: dimanche 19 h à 22 h; lundi 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

COLAS (Lucie Séguin)
De St-Hubert, le 10 juin 1989, à l'âge de 75 ans, est décédée Lucie Séguin, épouse de feu Georges Colas. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Denise (Jacques Jubinville), Suzanne, Réal (Denise Dore), plusieurs petits-enfants, parents et amis. Les funérailles auront lieu le mardi 13 courant à 11 h à la chapelle des salons funéraires du Parc Commémoratif de Montréal 3955, Côte de Liesse ouest Ste-Croix Ville St-Laurent suivies de la crémation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon ouvert lundi à 9 h.

CORBEIL (Honoré)
A St-Adolphe-d'Howard, le 9 juin 1989, à l'âge de 87 ans, est décédé Honoré Corbeil, époux de feu Jeanne Belisle. Il laisse ses enfants: Pierrette (Oscar Jodouin), Georges (Gisèle Grou), Denis (Catherine Gillis), Lionel (Thérèse Yelle), Lucien (Diane Cochet), Yvette Goulet, épouse de feu Gilles Corbeil; trois frères: Albert, Henri et Joseph; une sœur Yvette; beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Exposé à la résidence funéraire J.H. Vonier & Fils Inc. 30, rue Préfontaine Ste-Agathe-des-Monts. Funérailles lundi, à 14 h, en l'église paroissiale de St-Adolphe-d'Howard. Inhumation au cimetière du même endroit. Heures des visites: dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Ouverture lundi à 10 h.

FROMENT (Marcel)
A Montréal, le 10 juin 1989, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Marcel Froment, époux de Marthe Castelleau. Outre son épouse, il laisse son fils Luc, époux de Lise Chevalier, son frère Fernand ainsi que ses belles-sœurs. Il sera exposé à la résidence funéraire Magnus Polier Inc. 7100, Joseph-Renaud Anjou dimanche de 19 h à 22 h. Les funérailles auront lieu le lundi 12 courant à 10 h en l'église Notre-Dame-d'Anjou et de la cathédrale de St-Roch-de-l'Anjou, lieu de la sépulture.

GAREAU (Georges)
A la Cité de la Santé de Laval, le 9 juin 1989, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Georges Gareau, époux de Germaine Dumont Gareau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et leur conjoint Elisabeth (Henry Reader), Denise (Gilbert Hayart), Michèle (Richard Le Temple), Pierre (Lucie Rueland), Carole (Serge Labrie), ses frères François, Gérard, ses sœurs Claire et Hélène, ainsi que ses petits-enfants. Exposé aux salons

Urgel Bourgie Ltée et J.M.D. Ctr. Enr.
1856, boulevard des Laurentides Laval
Une liturgie de la parole aura lieu lundi le 12 juin au salon à 11 h, et de la cathédrale de St-Roch-de-l'Anjou, lieu de la sépulture. Heures des visites: dimanche de 2 h à 5 h et de 7 h à 10 h.

JOLY, Donna Gail (Cooke)
A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le vendredi 9 juin 1989, à l'âge de 46 ans, est décédée Donna Gail Cooke, épouse bien-aimée de Gilbert Joly de Lachute. Lui survivent également sa mère Alice Cooke et sa sœur Carolyn Séguin, également de Lachute. Le service aura lieu le lundi à 2 h p.m. en la chapelle du salon J.P. Mackimmie Funeral Homes 660, Main Street Lachute et de la cathédrale de Lachute, lieu de la sépulture. Heures des visites, dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

LABERGE (Arthur)
A Montréal, le 10 juin 1989, à l'âge de 81 ans, est décédé Arthur Laberge, époux de Yvette Gélinais. Il laisse dans le deuil sa sœur Charlotte (Emile Robichaud), ses neveux et nièces: Emile Jr Robichaud (Cécile Turcotte), Michel Robichaud (Lucie Lafrenière), Louise Robichaud (Maurice Lartigue), ses beaux-frères et belles-sœurs: Albert Gélinais (Marie Parr), Roland Gélinais et Pierrette Gélinais. A la demande du défunt, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les dernières prières auront lieu le lundi 12 courant à 11 h à la chapelle des salons funéraires du Parc Commémoratif de Montréal 3955, Côte de Liesse ouest Ste-Croix Ville St-Laurent suivies de la crémation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon ouvert lundi à 9 h.

REMERCIEMENTS



Marie-Claire CÉDILOT
Son époux M. Guy Deroime et ses enfants: Diane (Patrick Labilloy), Michel (Monique Deland), Daniel (Francine Lebel) et François (Linda Roy) remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie, lors du décès de Mme Marie-Claire Cédilot, survenu accidentellement le 19 avril 1989, à St-Mathieu à l'âge de 62 ans. Parents et amis sont priés de considérer ces remerciements personnels tant pour les offrandes de messe, tributs floraux, cartes, télégrammes, présence au salon et assistance à la cérémonie religieuse.

NÉCROLOGIE



Denis GIONET (Frère Héloïse, S.C.)
A la Maison Sacré-Cœur, Rosemère, subitement, à l'âge de 76 ans et 2 mois, est décédé le frère Denis Gionet (Frère Héloïse), frère du Sacré-Cœur. Il enseigna plusieurs années à l'école Notre-Dame-de-Grâce (Montréal), au Collège Roussin, à Brownsburg, à Maniwaki et au Collège Marie-Victorin. Il laisse dans le deuil, outre ses confrères de la communauté, son frère Wilfrid, sa sœur Mme Euclid Mayo, son neveu M. Raymond Gionet, Shirley, Mass. Exposé à la maison Sacré-Cœur, le dimanche 11 juin, à compter de 15 h. Les funérailles auront lieu le lundi 12 juin, à la Maison Sacré-Cœur, à 16 h 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction: Urgel Bourgie et Maurice Savaria 61 ouest, Blainville Ste-Thérèse

LAFFRENIÈRE

(Aurore)
A Joliette, le 9 juin 1989, est décédée Mme Dominique Laffrenière, 86 ans, née Aurore Lafortune, demeurant à Joliette. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Gilles Laffrenière, Mme Marielle Champagne, Mlle Georgette Laffrenière, M. et Mme Allan Thomas (Jacqueline), seize petits-enfants, seize arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Omer Landreville et Fils Inc. 474, St-Louis Joliette. Funérailles lundi, à 14 h, en la cathédrale de Joliette.

LEGAULT (Adrien)
A Pierrefonds, le 9 juin 1989, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Adrien Legault, fils de feu Edouard Legault et de Alphonsine Langevin. Il laisse dans le deuil ses sœurs: Mirelda et Florida son beau-frère, ses deux belles-sœurs ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le lundi 12 courant à 11 h à la chapelle des salons Urgel Bourgie Ltée et J.A. Legault Enr. 16114, Gouin ouest Ste-Genève pour se rendre à l'église Ste-Genève où le service sera célébré à 14 h et de la au cimetière de Ste-Genève, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites, dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

LÉPINE-PERREAULT (Blanche)
A Montréal, le 9 juin 1989, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme. veuve Edouard Lépine, née Blanche Perreault. Elle laisse dans le deuil ses enfants ainsi que ses petits et arrière-petits-enfants, son beau-frère et ses belles-sœurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le mardi 13 courant à 11 h à la chapelle des salons Urgel Bourgie Ltée 1415, rue Fleury est Montréal pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 11 h et de la au Repos St-François-d'Assise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites, dimanche et lundi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

MARTEL (Louis)
Accidentellement, le jeudi 8 juin 1989, à l'âge de 27 ans, est décédé Louis Martel de St-Lambert, époux bien-aimé de Laurie Fenney, père adoré de Nicolas, fils de Micheline et Bernard Martel et frère de Christian. Exposé au salon Collins Clark MacGillivray White 307, Riverside Drive St-Lambert samedi de 7 h à 9 h p.m. Les funérailles auront lieu le lundi 12 courant à 11 h a.m. en l'église St-Lambert Paris, 41, Lorne Avenue, St-Lambert, et de la au cimetière de St-Lambert Paris, lieu de la sépulture.

PAQUETTE (Léo)
A Chomedey, le 10 juin 1989, est décédé M. Léo Paquette, 60 ans, époux de Jeannette Roberts. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Mirella, Daniel, Louise, Nicole, Monique et Léo jr., leur conjoint, huit petits-enfants, ainsi que plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé au complexe Urgel Bourgie Limitée 3517 ouest, boul. Lèvesque Chomedey. Funérailles le mercredi 14 juin à 11 h en l'église Saint-Norbert, et de la au cimetière Sainte-Dorothée. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 19 h à 22 h; lundi et mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

1er ANNIVERSAIRE



M. Léo Smith
Déjà un an le 11 juin. Tu es parti si brusquement. Le temps n'a pas su atténuer ma douleur. Je ne veux jamais oublier les merveilleuses années de bonheur passées ensemble tous les deux. Chaque jour quand je pense à toi je me rappelle ta joie de vivre, ton énergie et ton grand cœur. Le vide que tu as laissé ne partira jamais. Ton amour est toujours présent dans mon cœur. Tu me manques tellement. Aide-moi à accepter ton absence, tiens-moi la main et continue à veiller sur moi, tu restes ma force et mon courage. Au revoir. Ton épouse Micheline.

ROBICHAUD

Léonard (Lionel)
A Chomedey, le 9 juin 1989, est décédé M. Léonard (Lionel) Robichaud, 72 ans, époux en 2es nocces de feu Hermilaine Gauvin et en 2es nocces de Pamela Lévesque, père de Shirley (Serge Descoite) et beau-père de Maurice, Dorice et Réal Polier, grand-père de Jonathan Descoite. Exposé au complexe Urgel Bourgie Limitée 3517 ouest, boul. Lèvesque Chomedey. Funérailles le lundi 12 juin à 14 h en l'église Saint-Norbert, et de la au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

RHEAULT (Carmen)
A l'hôpital Sacré-Cœur de Cartierville, le 9 juin 1989, est décédée Madame Carmen Cyr, 66 ans, épouse bien-aimée de feu Fernand Rheaute. Elle laisse ses enfants: Michel (Ginette Tremblay), Daniel (Rachel Lessard), Jonathan (Mario Desormiers), Nicole (Michel Lacle), ses petits-enfants: François, Martin, Maxime, Magali, Mélanie, Isabelle et Simon. Elle laisse également son frère Pierre, sa tante Berthe, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux amis, ses très chers voisins Gisèle et Yvon. Exposé au complexe Urgel Bourgie Limitée 3517 ouest, boul. Lèvesque Chomedey. Funérailles le lundi 12 juin à 10 h en l'église Saint-Maxime. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: dimanche de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

ST-JEAN (Fernand)
A Montréal, le 10 juin 1989, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Fernand St-Jean, ex-commerçant, secteur est de Montréal, époux d'Yvette Asselin. Outre son épouse, il laisse ses enfants: André (Louise Nolin), Louise (Pierre Bertrand), Raymond et Danielle, ses petits-enfants, ses frères: Roger et Marcel, ses beaux-frères et belles-sœurs. Il sera exposé à la résidence funéraire Magnus Polier Inc. 7100, Joseph-Renaud dimanche et lundi de 14 h à 22 h. Les funérailles auront lieu le mardi 13 courant à 14 h en l'église St-Fabien et de la au cimetière de Notre-Dame-du-Rosaire, Ste-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-LAURENT-VAILLANCOURT (Ghislaine)
A Montréal, le 9 juin 1989, à l'âge de 53 ans, est décédée Ghislaine Vaillancourt, épouse de Marcel St-Laurent. Outre son époux, elle laisse ses deux filles Line (François Brisbois) et Josée, ses petits-fils Laurent et Paul, ses parents M. Zéphirin Vaillancourt et Jeannette Tappin, ses frères Germain, Réjean, André, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis. Suite aux vœux de la défunte, il n'y aura pas d'exposition, un service religieux sera célébré en l'église Ste-Angele, 5275, Lavoisier, le lundi 12 courant à 14 h, suivi de l'incinération. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société du cancer seraient appréciés.

TANGUAY (Anita, S.N.J.M.)
A Outremont, le 10 juin 1989, à l'âge de 85 ans, est décédée Anita Tanguay, Sœur Rodrigue-Marie. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil son frère Romeo, époux de Georgette Bernier, ses belles-sœurs Marguerite Maltais-Tanguay, Carmelle Dugal-Tanguay. Les funérailles auront lieu le lundi 12 juin à 10 h à la Maison mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie 1410, boul. Mont-Royal. Direction: Alfred Dallaire Inc.



Centraide
Au service des personnes handicapées.
931-2292
Campagne de financement 1989

Le Candu est-il aussi dangereux que le réacteur de Tchernobyl?

Presse Canadienne
OTTAWA

■ On ne devrait pas s'alarmer outre mesure des similitudes qui existent entre le réacteur nucléaire canadien Candu et le réacteur soviétique qui a explosé à Tchernobyl, estime Gordon Brooks, vice-président et ingénieur en chef d'Énergie atomique du Canada.

Dans un article publié par la revue américaine Technology Review, du Massachusetts Institute of Technology (MIT), M. Brooks explique que le Candu possède, et de loin, de plus importants mécanismes de sécurité que le réacteur soviétique, qui a explosé en avril 1986.

L'article du MIT indique cependant que le Candu et le réacteur soviétique RBMK partagent le même problème de conception, responsable du désastre qui a tué 31 personnes et contaminé une grande partie de l'Ukraine.

Passant en revue trois ans d'enquêtes internationales sur la catastrophe de Tchernobyl, l'article note que la plupart des experts occidentaux s'entendent pour dire que c'est la surchauffe du réacteur qui a occasionné un bris du système de refroidissement. La réaction nucléaire s'est alors emportée, hors de contrôle des techniciens, provoquant l'explosion du réacteur.

«De toutes les centrales nucléaires en Amérique du Nord, seules les centrales canadiennes pourraient occasionner une catastrophe semblable à celle de Tchernobyl», explique l'auteur, William Sweet.

Propos tempérés

Mais joint par téléphone à New York, M. Sweet a tempéré ses propos. «Je pense personnellement que les deux conceptions sont extrêmement différentes et la probabilité d'une explosion semblable (à celle de Tchernobyl) dans une centrale canadienne est purement théorique. Si j'étais Canadien, je ne serais pas inquiet outre mesure par tout ça», a-t-il expliqué.

Dans les deux types de réacteurs, la réaction nucléaire peut continuer même après une fuite dans le système de refroidissement, ce qui peut faire grimper les températures à des niveaux dangereux.

Dans les systèmes américains, par contre, l'eau de refroidissement participe elle-même à la réaction. S'il y a une fuite, la réaction s'arrête donc d'elle-même, faute de «participant».

Mais selon M. Brooks, les dispositifs de sécurité supplémentaires du Candu stopperaient la réaction nucléaire avant qu'elle ne s'emballle. Le réacteur Candu, explique-t-il, est muni de barres absorbant les neutrons, qui peuvent rejoindre les barres de carburant et stopper la réaction nucléaire en deux secondes, comparativement aux 10 secondes des Soviétiques.

De plus, un système auxiliaire introduit un liquide qui absorbe les neutrons dans le bain d'eau lourde entourant les barres d'uranium.

Drame familial à Winnipeg: un mort

Canadian Press
WINNIPEG

■ Trois des quatre membres d'une famille de Winnipeg ont été victimes de coups de feu lors d'une dispute familiale survenue hier après-midi.

Selon des informations qui n'ont toutefois pas été confirmées, une personne serait morte.

Un témoin oculaire a raconté à un journaliste qu'une des victimes, un garçon de 14 ans, avait été abattu.

Les policiers ont encerclé la maison de la rue Braemar, dans le quartier de Saint-Boniface, où un homme armé d'un fusil de gros calibre les a tenus à distance.

Toujours selon le témoin, l'incident aurait débuté vers 15h15, lorsque l'homme a amené le garçon dans la rue, l'a pourchassé sur une distance d'environ un coin de rue avant de lui tirer dessus. L'homme serait alors retourné à l'intérieur de la maison et aurait tiré sur une femme et sur un adolescent.

En conférence de presse, la police a déclaré qu'elle souhaitait éviter d'autres actes de violence en tentant de convaincre l'homme de se rendre.

La police a refusé de confirmer le fait que le jeune homme de 17 ans soit toujours à l'intérieur de la maison.

La femme et le plus jeune fils ont été conduits à l'hôpital.

Deux morts à Pont-Rouge

Presse Canadienne
PONT-ROUGE

■ Deux adolescents de Pont-Rouge, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Québec, sont morts, vers une heure, dans la nuit de vendredi à hier, lorsque l'automobile dans laquelle ils avaient pris place a percuté un ponton.

Les deux personnes décédées lors de cette tragédie sont Karine Godin et Tony Lacroix, âgés respectivement de 14 et 18 ans.

Le conducteur de l'automobile a subi pour sa part de graves blessures. Son identité n'a pas été révélée par la police.

Selon les premières observations policières, le conducteur n'a pu maîtriser son véhicule à la suite d'un dérapage. L'auto a capoté et s'est immobilisée contre un ponton.

Anacroisés

Philippe Guérin

SOLUTION DES ANACROISÉS 40

HORIZONTALEMENT: 1 NOIRCI — 4 HOCHEY — 8 SCIAPE — 12 INDIEN — 13 RIGOLARD — 14 ERMITAGE (égérait) — 16 PHOCEENS — 18 YOUPPIE — 19 OUTILS — 20 ÉPILEUR (puerile) — 24 USINIER — 25 URETRÉ — 26 ESSIEU (essieu) — 29 VERTS (versets) — 30 PICOLA (polica) — 31 ALOYAU — 34 CIPPES — 38 CELTIQUE (cliquette) — 41 ORTEL (lotier, tolier) — 42 CASHIER (arches, crash) — 43 AGRONOME — 44 CELAIS (célais, clais) — 45 INANIMÉS (inséminés) — 46 HUILEES — 47 FESSUES — 48 AVERSES (révasses, vesses) — 49 EURASIE (sauniers).

VERTICALEMENT: 1 NIPPONE — 2 IDIOTES — 3 CENELLE — 4 HERSES — 5 CRIMINEL — 6 EGAYEES — 7 YOGOURT — 8 CREPIR — 10 IDOINE — 11 ESPERE — 15 NETTOYE — 17 HUISSIER — 21 PIVOTE — 22 LIRAIT — 23 ERRANCE (carrière, carrière, crénera, encrera) — 27 IMPREGNE — 28 UPSILON (pulsion) — 32 ODYSSEES — 33 UTERUS (suture, tuteurs) — 34 CLOISON — 35 PUTAINS (puissant, taupins) — 36 MIOCHE — 37 AQUEUSE — 38 CHICMER (chrome) — 39 LIESSE (élises, lissée) — 40 ECALER (celera, lacère, raclée, recalé, recela)

Le Commercial and Technical High School

159

RENDEZ-VOUS 92

1992, 350^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTREAL

GUY PINARD

A l'automne de 1955, l'École des beaux-arts de Montréal emménageait dans un édifice de la rue Sherbrooke, voisin de celui où elle avait vu le jour 22 ans plus tôt, afin de laisser toute la place à l'École d'architecture, comme nous l'avons vu la semaine dernière.

Connu sous le nom de Commercial and Technical High School, ce bâtiment plus vieux d'une quinzaine d'années ne manquait pas d'élégance, et sa façade de style «Beaux-Arts» était certes digne d'accueillir l'école du même nom.

Une école en mutation

À l'origine du Commercial and Technical High School, on retrouve une institution connue sous le nom de «Senior School». Cette institution avait déjà déménagé deux fois lorsque ses élèves furent transférés dans son édifice neuf du 53 de la rue Sherbrooke ouest en septembre 1906 (l'édifice porte actuellement le numéro civique 125).

Ce «high school» avait été créé par le Protestant Board of School Commissioners of the City of Montreal (ancêtre du Protestant School Board of Greater Montreal) afin d'offrir aux protestants une possibilité de formation en commerce ou en technique.

Le Commercial and Technical High School a conservé sa vocation mixte jusqu'en 1922, alors que les élèves du cours technique furent transférés au Baron Byng High School. La maison d'enseignement prit alors le nom de Commercial High School, plus fidèle à la nouvelle réalité. Cette école ferma ses portes au printemps de 1954.

L'emplacement

Le Commercial and Technical High School fut érigé sur un terrain portant le numéro de cadastre 99, et acquis en 1905 par le Protestant Board of School Commissioners of the City of Montreal.

L'école ne fut pas le premier bâtiment construit sur cet emplacement. Deux actes de vente nous permettent de préciser qu'on y trouva d'abord une maison de pierre et ses dépendances, construites entre 1892 et 1895. Lorsque Richard Wilson Smith vendit sa propriété à Charles Chausse le 18 février 1892, l'acte de vente du notaire William de M. Marler ne faisait état d'aucun bâtiment sur l'emplacement. Et lorsque Chausse la revendit à Marie Eugénie Alphonsine Masson près de trois ans plus tard, dans l'étude du notaire Theodore Doucet, l'acte de vente faisait état de *une maison en pierre dessus érigée... et autres bâtisses dessus.*

Mme Masson, épouse de J. Duhamel, céda sa propriété à Ucal H. Dandurand le 1er octobre 1901, et c'est finalement Dandurand qui vendit la propriété à la commission scolaire protestante le 21 juin 1905.

Le Protestant School Board of Greater Montreal se départit de l'école au profit de sa majesté la reine Elizabeth II (gouvernement du Québec) le 7 septembre 1954. Le ministère de l'Éducation céda cette bâtisse, celle qui abritait l'École d'architecture et les terrains contre \$1 à l'Université du Québec à Montréal le 14 avril 1970. Un peu plus de trois ans plus tard, plus précisément



La façade avant l'élargissement de la rue Sherbrooke. À noter plus particulièrement sur cette photo de 1955: l'emplacement de la porte d'entrée principale; la présence d'une horloge dans le tympan qui surmonte la porte d'entrée; et l'inscription «COMMERCIAL HIGH SCHOOL» dans le tympan du fronton arqué du sommet.

PHOTO: THEO GUILP, La Presse

le 31 août 1976, le notaire Guy Rivet fut le témoin de la rétrocession de cette propriété par l'UQAM au gouvernement du Québec, ou plus précisément au ministère des Travaux publics, qui continue à gérer la propriété. L'édifice est aujourd'hui occupé par une succursale de la Bibliothèque nationale du Québec.

La construction

La construction du Commercial and Technical High School commença à l'automne de 1905 au plus tôt puisque, lors de l'acquisition de la propriété d'Ucal Dandurand par le Protestant School Board of the City of Montreal, il restait des bâtiments sur le terrain, qu'il fallut forcément démolir avant d'entreprendre la construction de l'école. L'école ouvrit ses portes en septembre 1906 même si la construction n'était pas terminée (les travaux ne prirent fin qu'en 1907).

L'école comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages qui épousent la forme d'un «T» dont la barre courte se trouve parallèle à la rue Sherbrooke. La façade mesure 110 pieds de largeur, comparativement à 64 pieds en demi dans sa partie centrale et à 84 pieds et demi à l'arrière. De l'avant-corps de la façade à l'avant-corps de la cheminée à l'arrière, la profondeur atteint 196 pieds et demi. La profondeur de l'aile en bordure de la rue Sherbrooke s'établit à 38 pieds et neuf pouces, celle de la partie arrière à 65 pieds, tandis que le mur long du corps de bâtiment principal mesure 73 pieds et demi. La hauteur moyenne s'établit à 47 pieds, sauf pour un édifice de forme octogonale de 22 pieds de largeur qui dépasse le toit de 12 pieds et quatre pouces. Dans les deux cas, il faut ajouter une profondeur de 12 pieds et neuf pouces sous le niveau de la rue. Quant à la cheminée à l'arrière, elle culmine à une hauteur de 72 pieds.

L'édifice fut doté d'une charpente en acier avec dalles en béton, sur des fondations en maçonnerie. Trois matériaux ont servi pour le revêtement: la pierre calcaire de Montréal pour le sous-sol, la pierre de grès de l'Ohio et la brique pressée pour la partie supérieure. L'édifice était à l'épreuve du feu puisque les escaliers furent construits en marbre et en fer forgé, tandis que le

remplissage des murs était en blocs de terre cuite.

L'extérieur du bâtiment n'a subi que peu de modifications depuis sa construction. Ainsi, en 1958, il a fallu refaire l'entrée principale à cause d'un élargissement de 20 pieds de la rue Sherbrooke. Avant ces travaux, l'entrée principale se trouvait au niveau du rez-de-chaussée, qu'on atteignait par un escalier d'une quinzaine de marches, encadré en bordure de la rue par deux socles en pierre surmontés d'un lampadaire. À cause de l'élargissement de la rue Sherbrooke, il a fallu amputer l'escalier, descendre la porte de l'entrée principale au niveau de la rue Sherbrooke, et construire un nouvel escalier à l'intérieur pour accéder au rez-de-chaussée.

Une annexe d'un étage construite en 1964 forme un polygone irrégulier entre la partie arrière de l'immeuble et la limite ouest du terrain. Cet immeuble mesure 110 pieds du côté ouest, 57 du côté sud, 112 pieds du côté est, et 34 pieds du côté nord. Le toit se situe à une hauteur de 14 pieds et demi au-dessus de la ligne du sol.

Analyse architecturale

Le Commercial and Technical High School fut dessiné par l'architecte Alexander F. Dunlop, dont il fut question dans les dossiers de la maison Atholstan et de la brasserie Ekers (numéros 25 et 47 de cette série).

S'il est vrai que Dunlop a surtout soigné la façade et les deux murs latéraux de la partie avant, en revanche, force est d'admettre qu'il y est drôlement bien parvenu!

La façade comprend trois registres: le stylobate massif du sous-sol, le registre du rez-de-chaussée et du premier étage qui est couronné par un bandeau épais et proéminent, et celui du deuxième étage, qui se termine par une corniche



PHOTO: JEAN COUPLI, La Presse

La face est avec, à l'avant-plan, la rue Saint-Urbain. À noter qu'on a construit une cheminée à la place de la travée centrale de fenêtres.



La façade telle qu'elle apparaît aujourd'hui.

PHOTO: JEAN COUPLI, La Presse

largement débordante, surmontée d'un parapet de brique et de pierre doté de légers ressauts dans l'axe des quatre angles. Le stylobate du sous-sol est formé de grosses pierres rustiquées au jointolement en retrait, sauf pour les socles des colonnes où il est arasé. L'arc surbaissé des fenêtres est taillé dans la pierre qui sert de linteau. Le reste de la façade est essentiellement en brique avec ornementation en pierre de grès taillée (ensemble de l'entrée monumentale, livres ornementaux, clés de voûte, seuils, linteaux et allèges de fenêtres, chaînes d'angles, bandeau, encadrement harpé des fenêtres de l'étage supérieur, corniche).

La façade parfaitement symétrique comprend neuf travées, dont trois dans l'avant-corps à l'ornementation très élaborée. Celle du centre ne comprend que la porte principale et une fenêtre, et elle est flanquée de travées de fenêtres à clé de voûte coïncées entre les colonnes engagées légèrement profilées et dotées d'un chapiteau ionique ornementé d'oves et de pendants. Ces colonnes reposent sur les socles et supportent un fronton arqué à base interrompue et orné de denticules. Le tympan du fronton comprend un haut-relief très élaboré à motifs floraux et dans lequel sont gravées les armoiries du Québec, là où se trouvaient jadis les mots «COMMERCIAL AND TECHNICAL HIGH SCHOOL». La plaque portant les mots «ÉCOLE DES BEAUX-ARTS» est une addition subséquente au déménagement de cette école en 1955.

L'entrée principale est encadrée de deux pilastres cannelés dont les consoles à volutes supportent le fronton orné de denticules. L'ornementation est riche en guirlandes et en ovales. Le fronton est comblé de palmes tout autour d'une sphère à l'endroit où se trouvait jadis une horloge. La fenêtre centrale est la seule à posséder un seuil en pierre proéminent reposant sur des consoles. De lourdes portes en fer forgé ferment l'entrée.

Des six travées latérales, on retiendra surtout les livres ornementaux encadrés de guirlandes qui couronnent les pilastres en brique du premier registre, les clés de voûte proéminentes, l'encadrement harpé et l'arc à peine prononcé des fenêtres de l'étage supérieur, et le léger enfoncement du fenestration du premier registre.

Le vocabulaire architectural de la façade est repris dans les deux extrémités de l'aile parallèle à la rue Sherbrooke. Ces deux faces sont symétriques et similaires, sauf pour la travée centrale, où une cheminée remplace les fenêtres du côté est, et dont la souche s'appuie sur trois corbeaux.

Le corps principal et l'élargissement arrière ont en commun l'usage presque exclusif de la brique, la pierre de taille étant réservée aux seuils et aux linteaux des fenêtres. Les linteaux de l'étage supérieur sont utilisés pour former un bandeau. Quant aux fondations, elles sont en moellons de pierre plutôt qu'en pierre de taille rustiquée comme en façade. Le fenestration est irrégulier et rythmique, mais les travées sont généralement bien respectées, du moins dans le corps de bâtiment principal. Du côté ouest, on peut également remarquer les traces d'un escalier de secours aujourd'hui disparu grâce aux fenêtres murées. Le trait principal de l'arrière est sans contredit la haute cheminée qui forme un avant-corps.

L'intérieur

À l'origine, l'intérieur était divisé de

la manière suivante. L'atelier de menuiserie équipé de tous les outils électriques modernes de l'époque, l'atelier de ferronnerie, deux salles de récréation, une cafétéria et la salle de chauffage occupaient toute la superficie du sous-sol. Au rez-de-chaussée se trouvaient le bureau du principal et son antichambre, la librairie, le gymnase, la salle de cours de dactylographie et cinq autres salles de cours. Au premier étage, on avait aménagé la grande salle d'une capacité de 647 places, la salle des professeurs et huit salles de cours. Enfin, au deuxième étage, on retrouvait deux salles de cours, la salle de cours aménagée en cuisine, la salle de dessin, les laboratoires de chimie et de physique et la salle des arts ménagers.

Cet intérieur a été considérablement modifié lorsque le bâtiment fut aménagé pour accueillir l'École des beaux-arts en 1955. Un incendie survenu le 8 janvier 1966 entraîna d'importantes réparations au premier étage. Enfin, le récent recyclage de l'édifice pour y installer la section des cartes de la Bibliothèque nationale du Québec a entraîné la disparition des derniers éléments valables de sorte que l'intérieur n'a aucune valeur historique.

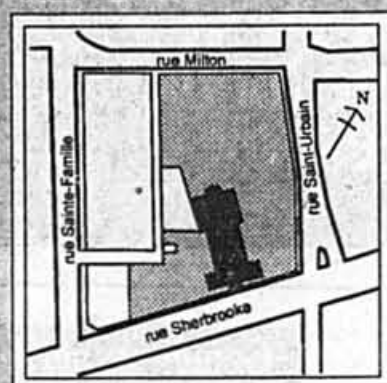


PHOTO: JEAN COUPLI, La Presse

L'arrière de l'édifice, face au nord.

SOURCES: The Protestant School Board of Greater Montreal; Extraits du rapport annuel de 1905-06; Index to Buildings - Communauté urbaine de Montréal; Service de la planification du territoire; Répertoire d'architecture traditionnelle - Les édifices scolaires, et documents divers.

REPÈRES



Nom: Commercial and Technical High School.
Adresse: 125, rue Sherbrooke ouest.
Métro: station Place-des-Arts, vers le nord rue Jeanne-Mance, vers l'est rue Sherbrooke.

Ces articles sont offerts sous forme de livres aux Éditions La Presse, sous le titre «Montreal, son histoire, son architecture». Renseignements: Guy Pinard, 285-7070.

Laval et Laurentides

À Saint-Jérôme, le cas Hervieux toujours en suspens



JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le maire de Saint-Jérôme et l'avocat de la municipalité ont déclaré, vendredi, qu'à aucun moment ils n'avaient fait d'offre à la Fraternité des policiers concernant Mlle Guylaine Hervieux.

Le président de la Fraternité des policiers de Saint-Jérôme, M. Georges Ménard, a souligné plus tôt cette semaine que l'avocat de la partie patronale lui avait fait savoir que la ville était prête à réintégrer Mlle Hervieux si le syndicat laissait tomber ses procédures. Selon M. Ménard, Me Ronald Adam lui a fait cette offre au tout début des audiences concernant le grief logé par le

syndicat sur le retus de la municipalité d'accorder à Mlle Hervieux sa permanence comme policier.

«J'ai devant moi une lettre de Me Adam qui affirme n'avoir jamais fait une telle proposition à la Fraternité», a déclaré le maire Jean-Claude Hébert.

Le maire a ajouté dans dans toute cette affaire, le conseil municipal n'avait absolument rien à se reprocher. «Nous avons décidé de ne pas accorder la permanence à Mlle Hervieux seulement après avoir pris connaissance d'une recommandation à ce sujet du directeur de la police. L'évaluation de cette recrue a été faite par un membre de la Fraternité des policiers. Dans sa décision, l'arbitre ne blâme pas la ville», a ajouté M. Hébert.

Au cours de l'entretien, M. Hébert a souligné que le jugement de Me Diane Sabourin était très clair et que la ville allait reprendre Mlle Hervieux à son service.

M. Hébert soutient aussi que les femmes seront toujours bien accueillies dans la police de la municipalité, si, bien entendu, elles répondent aux normes d'embauche.

Toujours à Saint-Jérôme, soulignons que la situation est explosive au conseil municipal, principalement depuis que trois conseillers élus sous la bannière du maire Hébert ont décidé de siéger comme indépendants. Le maire est en minorité au conseil. «À cause de leur attitude, les dossiers de la ville n'avancent plus. Ils font la grève des opérations courantes», affirme M. Hébert.

Les assemblées du conseil deviennent de plus en plus tumultueuses. Pour continuer à être maire de Saint-Jérôme, M. Hébert devra avoir raison le 5 novembre du candidat de l'Action positive, M. Maurice Prud'homme. Celui-ci occupe déjà un poste de conseiller.

\$125 000 POUR LES ATHLÈTES

Des bénévoles, en collaboration avec la municipalité viennent de mettre sur pied la Fondation de l'athlète de Saint-Jérôme afin de promouvoir auprès de la jeunesse locale la recherche de l'excellence dans le domaine du sport.

Cet organisme, qui est sous la présidence de Me Richard Morin, apportera aussi une aide financière en regard de toute activité à caractère charitable et sportif, notamment pour l'octroi de bourses d'études. Le conseil d'administration de la fondation est composé de 12 membres, dont deux provenant du conseil municipal.

Pour lancer leur fondation, les responsables ont un fonds de \$125 000, somme qui provient du surplus enregistré lors de la finale provinciale des Jeux du Québec qui se sont déroulés dans cette municipalité à l'hiver 1987.

Dans le but de sensibiliser davantage les jeunes, Me Morin et ses collègues viennent de lancer un concours pour trouver un logo à la fondation. Tous les étudiants du primaire et du secondaire sont invités. Un premier prix de \$100 sera accordé, tandis qu'une somme de \$25 sera remise à chaque finaliste. Quatre prix de \$25 seront tirés au hasard parmi les participants.

UN CENTRE MÉDICAL À BOIS-DES-FILION

Un premier centre médical, avec transport et service à domicile pour les personnes du troisième âge, vient d'ouvrir ses portes à Bois-des-Filion. Dans peu de temps, le Centre médical Mieux-Vivre aura même une voiture-patrouille qui sillonnera les rues de la région pour venir en aide aux personnes blessées. Un médecin sera à bord de ce véhicule.

«La Fondation Mieux-Vivre a été instituée dans le but de répondre aux besoins de la population et de venir en aide aux plus démunis», a souligné Mme Martine Huot, l'un des membres de cet organisme.

À SAINT-JÉRÔME ET À LAVAL

L'Orchestre du Conservatoire de musique du Québec, dans le cadre de la quatrième tournée des concerts Bell, sera à Saint-Jérôme, le 15 juin et à Laval le 25 juin. Cette tournée est présentée avec la collaboration du ministère des Affaires culturelles.

À Saint-Jérôme, le concert sera présenté à la cathédrale. Les billets sont gratuits et ils sont disponibles à la téléboutique du Carrefour du Nord. À Laval, l'orchestre sera à la salle André-Mathieu. Encore là les billets sont gratuits et on peut s'en procurer à la Maison des arts.